

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)											
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.				



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg

Annexe 4 : Formulaire CL-4.01 – Rapport d’expertise d’animaux d’élevage tués ou blessés

Exemplaire éleveur (2 pages)

1. Expertise de dégâts / demande d’indemnisation (cocher ce qui convient)

Ce rapport sert uniquement à la documentation de dégâts et ne constitue pas une demande d’indemnisation.	
Ce rapport sert à la documentation de dégâts et constitue en même temps une demande d’indemnisation.	

2. Données de l’éleveur

Nom:		Prénom:	
Numéro:	Rue:		
Code postal:	Localité:		
Adresse email:			
Numéro de téléphone:			
Détention d’animaux d’élevage:	<input type="checkbox"/> activité principale <input type="checkbox"/> activité accessoire <input type="checkbox"/> activité hobby	Numéro d’exploitation. ¹ :	

3. Lieu et date de l’expertise

Lieu:	Lieu-dit:
Coordonnées X	Coordonnées Y
Date:	Heure:

4. Nombre d’animaux dans le troupeau (T) et nombre d’animaux tués/blessés (ATB)

Ovins		Caprins		Bovins		Chevaux		autres		Total	
T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB

¹ Si disponible

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)										
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.			

5. Informations sur les animaux tués ou blessés

Animal	Numéro Sanitel	Herdbook	Label	tué / blessé
Animal n° 1				
Animal n° 2				
Animal n° 3				
Animal n° 4				
Animal n° 5				
Animal n° 6				
Animal n° 7				
Animal n° 8				
Animal n° 9				
Animal n° 10				

6. Mesures préventives

Prévention minimale en place ²	
Prévention minimale pas en place	
Combien d'attaques sur ce parc avant celle-ci?	

7. Documents à annexer (si disponibles)

Factures	autres (à préciser):
Copie / photo de passeports d'animaux / pédigrées	

8. Identités et signatures

	Expert ANF	Eleveur
Nom et prénom		
Fonction		/

² Voir document : Conditions minimales pour les mesures de prévention (annexe 9)

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)												
	Année				Mois	Jour	Triage	Nr.				

Signature		
-----------	--	--

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)											
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.				



Administration
de la nature et des forêts

Formulaire CL-4.01 – Rapport d’expertise d’animaux d’élevage tués ou blessés

Exemplaire ANF (4 pages)

1. Expertise de dégâts / demande d’indemnisation (cocher ce qui convient)

Ce rapport sert uniquement à la documentation de dégâts et ne constitue pas une demande d’indemnisation.	
Ce rapport sert à la documentation de dégâts et constitue en même temps une demande d’indemnisation.	

2. Données de l’éleveur

Nom:		Prénom:	
Numéro:	Rue:		
Code postal:	Localité:		
Adresse email:			
Numéro de téléphone:			
Détention d’animaux d’élevage:	<input type="checkbox"/> activité principale <input type="checkbox"/> activité accessoire <input type="checkbox"/> activité hobby	Numéro d’exploitation.:	
Numéro de compte bancaire (IBAN)			
Code BIC			

3. Lieu et date de l’expertise

Lieu:	Lieu-dit:
Coordonnées X:	Coordonnées Y:
Date:	Heure:

4. Nombre d’animaux dans le troupeau (T) et nombre d’animaux tués/blessés (ATB)

Ovins		Caprins		Bovins		Chevaux		autres		Total	
T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB	T	ATB

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)										
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.			

5. Informations sur les animaux tués ou blessés

Animal	Numéro Sanitel	Herdbook	Label	tué / blessé
Animal n° 1				
Animal n° 2				
Animal n° 3				
Animal n° 4				
Animal n° 5				
Animal n° 6				
Animal n° 7				
Animal n° 8				
Animal n° 9				
Animal n° 10				

6. Mesures préventives

Prévention minimale en place ³	
Prévention minimale pas en place	
Combien d'attaques sur ce parc avant celle-ci?	

7. Documents à annexer (si disponibles)

Factures	autres (à préciser):
Copie / photo de passeports d'animaux / pédigrées	

8. Identités et signatures

	Expert ANF	Eleveur
Nom et prénom		
Fonction		/
Signature		

³ Voir document : Conditions minimales pour les mesures de prévention (annexe 9)

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)									
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.		

9. Indemnisation (à remplir par l'ANF; voir procédure d'indemnisation)

Les dégâts ont été causés par un loup / lynx: Indemnisation à 100%.	
L'espèce qui a causé les dégâts ne peut pas être déterminée avec certitude, mais le loup / lynx reste une possibilité. Indemnisation à 75%.	
Les dégâts n'ont pas été causés par un loup / lynx: pas d'indemnisation.	

10. Estimation financière des dégâts par l'ASTA (à remplir par l'ASTA)

Animal	Dégât estimé	Commentaire (Label, Herdbook, etc.)
Animal n° 1	€	
Animal n° 2	€	
Animal n° 3	€	
Animal n° 4	€	
Animal n° 5	€	
Animal n° 6	€	
Animal n° 7	€	
Animal n° 8	€	
Animal n° 9	€	
Animal n° 10	€	
Total des dégâts	€	

Nom de l'agent de l'ASTA	
Fonction	
Date, signature et cachet	

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)										
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.			

11. Déclaration (à remplir en cas d'indemnisation accordée sub 9.)

L'ANF accorde un dédommagement à hauteur de :	€
---	---

12. Signature

Nom de l'agent de l'ANF	
Fonction	
Date, signature et cachet	

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)													
	Année				Mois		Jour		Triage		Nr.		

Données techniques

Temps écoulé entre les dégâts et l'expertise sur place

moins de 24 heures

entre 24 et 48 heures

plus que 48 heures

Indices concernant l'espèce ayant causé les dégâts

aucun crotte empreinte observation visuelle

poils hurlement voie autre (à préciser)

Est-ce que des photos / échantillons ont été pris ?

Si oui, combien? _____

Si non, pourquoi pas? _____

1. Caractéristiques du cadavre

	Numéro de l'animal (cf. sub 10. de l'exemplaire de l'éleveur)									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Examen de l'animal impossible (inaccessible, complètement pourri)										
Morsures avec hématomes/saignements										
Si pas de morsures avec hématomes/saignements :										
Corps de l'animal intact ou très peu consommé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Animal tué ou blessé pour des raisons indirectes										
Autres raisons										
Animal consommé en partie ou entièrement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Par un charognard										
Par un prédateur										
Inconnu										
Autres informations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Traces de sang dans les alentours de l'animal										
Chiens ayant attaqué le troupeau										

Numéro de référence (à remplir par l'ANF)											
	Année				Mois	Jour	Triage		Nr.		

Remarques:

2. Description des morsures (avec hématomes; saignements chez animaux blessés)

Animaux de > 10 kg	Numéro de l'animal (cf. sub 10. de l'exemplaire de l'éleveur)									
Emplacement des morsures / blessures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Cou, à la gorge										
Cou, pas à la gorge										
Cou et un autre emplacement										
Cou et plusieurs autres emplacements										
Pas au cou, mais à d'autres emplacements										
Autres (à préciser dans les remarques)										
Profondeur des morsures (parties consommées exclues)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Très profond (plus que 10 mm dans le muscle)										
Peu profond (moins de 10 mm dans le muscle)										
indéterminé (consommé?)										
Morsure à la gorge: incidences sur le tract respiratoire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
aucune										
Ouvert / percé										
Coupure / contusion										
indéterminé (consommé?)										

Tous les animaux	Numéro de l'animal (cf. sub 10. de l'exemplaire de l'éleveur)									
Diamètre des empreintes dentaires (peau; > 6 empreintes)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
> 50% des empreintes < 3 mm en diamètre										
> 50% des empreintes > 3 mm en diamètre										
indéterminé (pas assez d'empreintes, consommé?)										

Remarques:

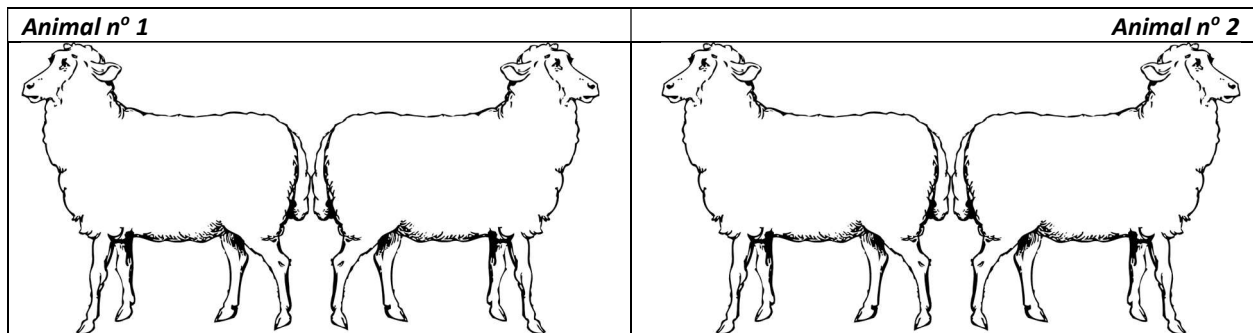
Numéro de référence (à remplir par l'ANF)										
	Année			Mois	Jour	Triage		Nr.		

3. Description de la consommation

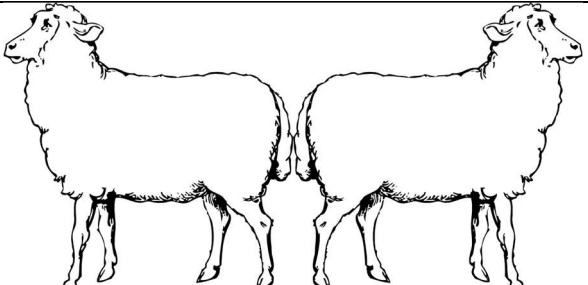
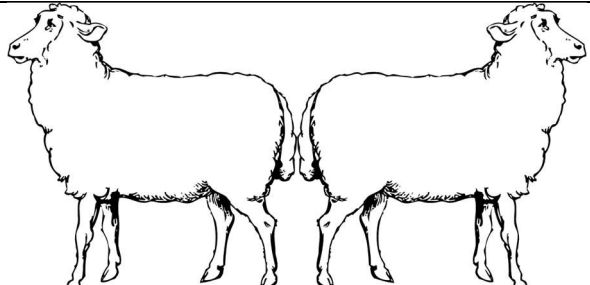
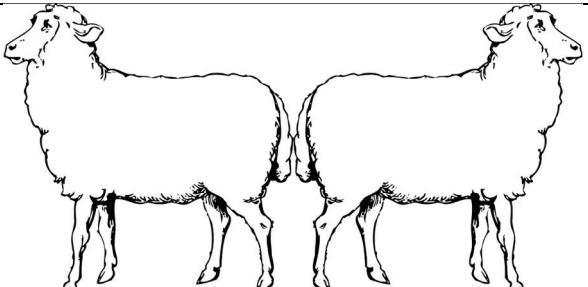
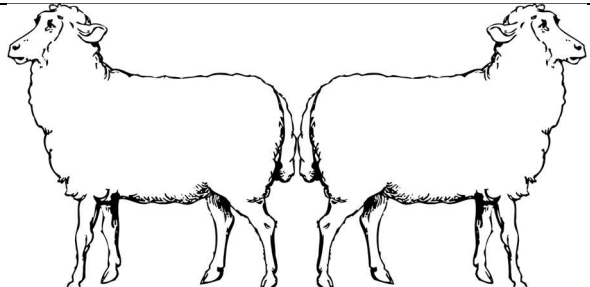
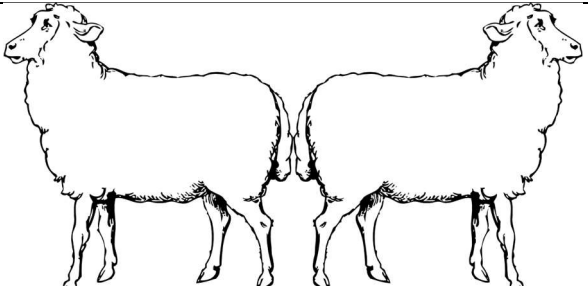
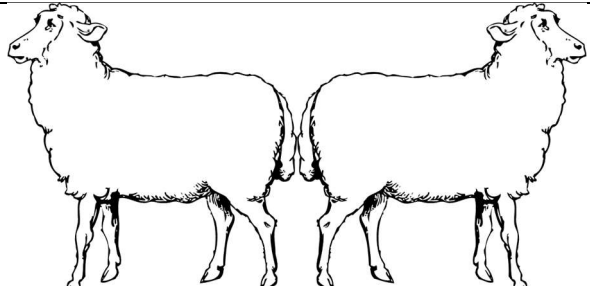
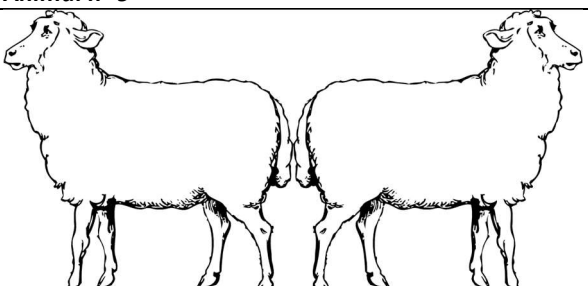
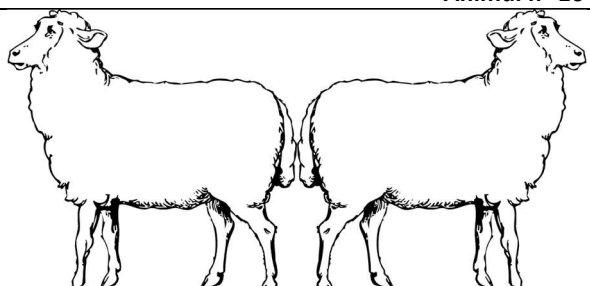
Consommation par le prédateur	Numéro de l'animal (cf. sub 10. de l'exemplaire de l'éleveur)									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Estimation de la quantité consommée										
< 5 kg										
entre 5 et 25 kg										
> 25 kg										
Parties consommées (seulement animaux de > 10 kg)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
uniquement le cou										
membres antérieurs										
membres postérieurs										
viscères: estomac, intestin										
viscères: poumons, coeur, foie										
autres parties (à préciser)										
cadavre complètement consommé										
Autres caractéristiques (seulement animaux de > 10 kg)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Cadavre recouvert										
Ossemments des membres nettoyés mais pas coupés du reste du squelette										
Peau dépouillée proprement										
Os cassés par le prédateur										
Consommation par ouverture du thorax ou de la cavité abdominale										
Estomac non consommé										

Remarques:

4. Indications sur les lieux des morsures/blessures (légende à utiliser : voir sub 5.)



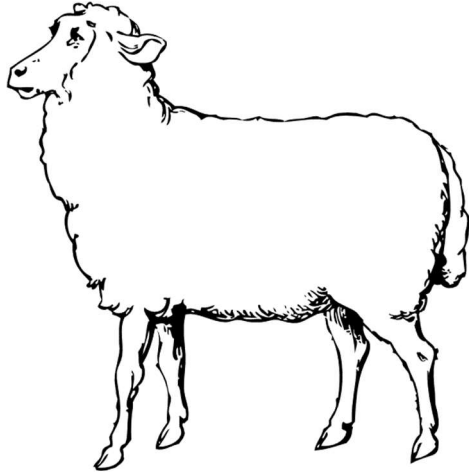
Numéro de référence (à remplir par l'ANF)									
	Année			Mois	Jour	Triage	Nr.		

<p>Animal n° 3</p> 	<p>Animal n° 4</p> 
<p>Animal n° 5</p> 	<p>Animal n° 6</p> 
<p>Animal n° 7</p> 	<p>Animal n° 8</p> 
<p>Animal n° 9</p> 	<p>Animal n° 10</p> 

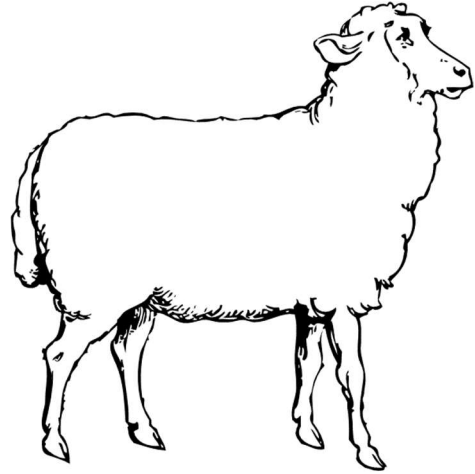
Numéro de référence (à remplir par l'ANF)									
Année		Mois		Jour		Triage		Nr.	

5. Légende à utiliser

Côté gauche



Côté droit



6. Remarques

7. Expert

Nom, prénom et fonction

Lieu et date

Signature